

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

5154-109

OBJET

ANNEXE

Copie expédiée le

30 g 4

Bruxelles,

30 g 4

1911

A

Vanden Bossche

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d'un tableau dont vous
avez soumis l'objet de reproduction
à son examen

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

RÉCÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de 21 ouvrage soumis
à l'examen de la Commission directrice des MUSÉES ROYAUX DE PEINTURE ET
DE SCULPTURE, et faisant l'objet de sa communication N° en date
du

Bruxelles, le 4 novembre 1911 .

J. M. B.

10
8 Grand Place

Monsieur.

109
~~Monsieur Fieus Jeant~~
~~9 Rue des Minie~~
~~Bruerele.~~

Monsieur,

J'ai l'honneur de
vous adresser réception de votre lettre
du 11 courant.

Il me vaudrait bien agréable
si le telégramme pouvait être couronné
en dépit de nos jours samedi
prochain en huit. Il ne paraît cepen-
dant que j'aurai besoin de
disposer du telégramme samedi
prochain et dans ce cas je vous avertirai que
je viendrai le prendre ce samedi.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance
de ma parfaite considération

Yvandeubert

Bruxelles. 9

Octobre 17-11.

Monsieur Ferns Jours
9 Rue du Musée
à Bruxelles.

Monsieur:-

Comme suite à
ma lettre du 15 courant j'ai
l'honneur de vous informer
que j'ai en ma possession
un autre paysage de Rembrandt;
représentant un paysage montagneux
probablement le paysage figurant
dans l'inventaire de la maison
de Rembrandt sous le titre
de "Een bergachtig landschap".
Il serait très intéressant

qu'un paysage de Rembrandt
 figure au Musée de Bruxelles,
 et pour cela je n'ois prêt à
 faire de grands sacrifices pour
 mes côtés le petit paysage
 faisait l'objet de ma préférence.
 Seulement avant que je puisse
 mes offrir ce tableau je
 voudrais savoir quel prix
 la commission suédoise
 voudrait dispenser à donner
 pour une œuvre de
Rembrandt ou au moins
 la limite de ce prix.
 J'étois d'ailleurs inutile
 de rappeler les prix qui
 ont été payés récemment
 pour des productions peut
 être moins belles, du
 grand maître, mais que
 j'ai pu le constater lors de
 mon séjour à Londres et
 ailleurs.

cherchant à savoir de son côté, je me
 suis de suite, et sans, à ma parfaite
 satisfaction -

J. Hendrik Berns

ingénieur des Arts Manufactures
 à Bruxelles

8 Grand' Place Neuve

MUSÉES ROYAUX

DE

Peinture et de Sculpture

DE

BELGIQUE

SECRÉTARIAT

N°

5154-109

OBJET

offre en vente un Rembrandt

ANNEXE

Copie expédiée le

11⁸ 1911

Bruxelles,

10⁸

1911

A

Van den Bosch
Merin

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la résolution de la Commission directrice
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les
collections de l'État, d
qui l'objet de

C ouvrage que nous tenons, Monsieur
à votre disposition, pour
être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du
Musée n° 9, contre la remise d'un récépissé
accompagné de la présente.

Veuillez agréer, M , l'assurance
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,
Le Secrétaire,

MM

3
Mars 21/9/1911.

Monsieur le Secrétaire
des musées de peinture
Bruxelles.

En réponse à votre lettre et bien
que j'ai reçu ce jour j'ai
l'honneur de vous informer
qu'il m'est assez difficile
de fixer définitivement un
prix pour l'œuvre que je vous
ai présentée.

Malgré à ce jour la seule offre
que nous ayons faite est
au musée de Bruxelles auquel
nous avons l'intention de
donner la première option
à un prix raisonnable.

On me certifie que le prix de
huit cent mille francs (800.000^f)
serait inférieur à toute
offre qui pourrait m'être
faite ailleurs.

Comme la commission le voudra
le tableau n'a subi qu'un nettoyage
sommaire et j'ai tenu
à conserver l'œuvre dans cet
état afin qu'elle puisse com-
plètement prouver son authen-
ticité de la sorte.

Elle est rigée assez distincte-
ment dans l'angle supérieur
droit.

Veuillez agréer, Monsieur le
Secrétaire l'assurance de
ma considération distinguée.

J. Vandenbanché
Commissaire de police
Monsieur.

P.S. Il y a tout V.D. Bosche si
Monsieur, veuillez avoir l'obligeance
de mentionner mon adresse
complète; l'autorisation
des ports a ouvert votre lettre

J. V.

Mexim 19/9/1911. 6

accusé
de réception

Monsieur le Secrétaire
des affaires de

Bruxelles.

Reçu de voyage je m'empresse
de vous confirmer ma visite
de Lundi 18 Sept écoulé, au
cours de laquelle j'ai remis, en
votre absence, à votre employé
une courbe en chère reliée de
deux cachets aux initiales F. V.

et contenant le folio tout
l'agit dans ma lettre du 9
juillet écoulé et votre honneur
du 5 Septembre dernier.

Veuillez vous m'informer si
vous avez bien reçu le colis tout
l'agit. Agrée en attendant
l'assurance de ma considération
distinguée.

J. Vandenbroucke
Mexim.

Exposé le 19.7.1911

19 sept. 1911

5

Monsieur, en réponse à votre
lettre du 16. - j'ai l'honneur
de vous faire connaître 1° qu'il ne
peut être question de faire examiner
votre tableau par des experts pendant
qu'il sera déposé au musée 2° que
vous devez me fixer un prix au
~~déposant votre tableau~~, prix
que la Com. des. se réserve
~~de d'abord~~ éventuellement de
débatte 3° que votre tableau
~~sera~~^{est} déposé dans la salle de
la C. D. mais qu'on ne peut
lui assurer une surveillance

particulière. Nous faisons donc
des œuvres déposées ici mais
je vous répète que nous ne
pouvons prendre aucune
responsabilité

Reu

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE
ENTREE 2
29/09/1911
MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Memoir 16/9/11.

Monsieur.

J'ai l'honneur de vous en remercier du 5 septembre
en réponse à laquelle j'ai l'impression
de vous faire apporter à vos bureaux
le tableau dont question dans votre
lettre, lundi prochain 18 septembre
vers dix heures, au palais des
Beaux-Arts Rue du Musée N° 9.
Il est entendu que dans le cas où
le tableau sera conservé en musée
pendant les pourparlers éventuels
en vue de son acquisition, il ne
sera permis de le faire examiner,
à des heures fixées par vous, par
des experts.

Il est entendu que l'envoi se fera
à mes risques et périls, sous
qu'il consiste de ce chef pour

l'administration des études aura une
responsabilité. Mais il est super
du surmi que l'administration
sait qu'elle sera en possession
de l'œuvre ou prendra les bons
soins comme moi même ?.

Enout au fait il me sera
loisible sous clause de le fixer
après que la commission d'expertise
aura examiné l'œuvre.

Elle pourrait-elle pas s'empres-
sant le faire fixer par un ou
plusieurs experts ?

Croyez, Monsieur, l'assurance de
ma considération distinguée.

J. B. Kaudenhorst
Monsieur

MUSÉES ROYAUX
DE
PEINTURE ET DE SCULPTURE
DE
BELGIQUE

SECRÉTARIAT.

N° 5154-109

ANNEXE

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Signature le

Copié le

Retour le

Expédié le 5-7^{br} 1911

Bru.xelles, le 5-7^{br} 1911

A

Vandenborgh.

Menin

Nous avons l'honneur de vous faire connaître
que la Commission Directrice examinera volontiers
en vue de

acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat,

que vous signalez à son attention par votre lettre
du s'il vous convient
de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au
Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9.

Cet envoi devra, M....., avoir lieu, le
cas échéant à vos frais, risques et périls et sans
qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration
des Musées, aucune sorte d'engagement ou de res-
ponsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix
que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M....., l'assurance de
notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

impr

Restaurant du Palace Hôtel

Bruxelles, le 9 Juillet 1911



Recommandé

5154-109

Monsieur le Directeur
Musée Royale
Bruxelles.

Monsieur,

J'ai en ma possession depuis un certain nombre d'années une belle toile qui après nettoyage fait récemment s'est révélée être un paysage admirable par Rembrandt. La présente est pour vous demander si vous ne seriez éventuellement preneur de cette toile. Dans ce cas me m'obligeriez beaucoup en venant personnellement à me faire la préférence un Dimanche et m'avertir de votre visite. Prière d'adresser votre lettre à Monsieur J. Van den Bossche, Commissaire de police à Meirne (Courtrai) où la toile est conservée.

En attendant le plaisir de vous lire, je vous prie d'agréer, Monsieur l'assurance de ma parfaite considération.

J. Van den Bossche

5154 / 109



COMM
ein "Hardsdrifpie"
von Rembrandt